L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS
Bureau: 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 15 MAI.

FEUILLETON.

LE CHATEAU DE PIERREFONDS

PAR

[illegible]

II.

LE BRACONNIER—Suite.

[illegible]

—Maintenant, monsieur, nous pouvons faire halte un instant pour nous raconter ce qui nous est arrivé.... Mais soyons bref, car je veux poursuivre nos ennemis sans relâche et à ou trance!

—Je vous écoute donc, capitaine, répondit le jeune homme: votre récit doit précéder le mien, puisque votre aventure a précédé la mienne.

—C'est juste.... Je commence, reprit Villeneuve en réfléchissant à la manière dont il allait exposer les faits, pour ne point laisser deviner à Gabriel qu'il connaissait sa perfidie, et qu'il n'était descendu dans les souterrains que pour l'en punir en lui enlevant son trésor.... Hier, au soir, comme je m'arrêtais avec mes troupes dans le bois de Fernouse, l'idée me vint de faire une courte visite à votre père, que vous aviez trouvé, mon souffrant; et, du reste, vous croyant près de lui, j'étais bien aise de saisir cette occasion de vous consulter sur un nouveau plan à suivre dans l'importante affaire dont l'exécution nous occupe et nous lie tous les trois....

J'entrais dans votre parc par une brèche du mur; j'avais pris avec moi Hurteaux, qui, connaissant parfaitement les lieux, s'était chargé de me conduire le plus directement à votre habitation.... Au moment où nous arrivions le long des ruines qui s'élèvent au milieu du parc, deux hommes, cachés dans des broussailles, s'élancèrent sur nous, mais avec tant de promptitude, de force et d'adresse, que, avant qu'il nous eût été possible de faire un mouvement, nous étions garrottés et bâillonnés. Celui qui m'avait attaqué était cet hercule, cet athlète d'Alcide auquel vous avez eu affaire vous-même; son compagnon tenait le sergent.... Devinez où ils nous menèrent, en cet état!

—Eh! corbleu! au trone du chêne où je vous ai trouvé?

—Nullement. Ils savaient qu'il y avait derrière le mur du parc des troupes qui auraient pu leur barrer le passage; ils nous conduisirent dans les ruines du vieux château, et, de là, dans des souterrains que recouvrent ces ruines.

—Des souterrains?

—Oui, et si ceux-là vous sont inconnus, monsieur de Fernouse, ce sont les souterrains que nous cherchons, convenez que ma bonne fortune m'en a ouvert l'entrée en me conduisant à une rude épreuve.

[illegible]

—Eh bien! capitaine, un incident qui s'est produit avant-hier, pendant que je visitais ces ruines avec Hurteaux et mon père, m'avait fait soupçonner l'existence des souterrains.... [illegible]

[illegible]

—Vous savez, continua Gabriel, si j'avais à cœur de diriger avec succès l'entreprise dont vous m'aviez chargé contre trois voyageurs [illegible]

[illegible]

—Eh! c'est précisément ce qu'elle a fait.

—Comment? dit Villeneuve, qui ne put retenir un geste de surprise.

[illegible]

—Quel est donc ce nom?

—Celui de Lorenzi.

[illegible]

—Il faut le croire.

[illegible]

—Oui, tandis que votre Hercule aux mains de fer me garrottait et me bâillonnait, ce nom-là m'a fait [illegible]

(A continuer.)

QUINA LAROCHE

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.

Cet ELIXIR TONIQUE et FÉBRIFUGE contient sous un petit volume la réunion [illegible] ni trop vineux, ni trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux natures délicates ou affaiblies; il modifie très-vite l'anémie, la chlorose, les gastralgies, dyspepsie, épuisement, manque d'appétit, et toutes les affections fébriles.

QUINA LAROCHE iodé; dito ferrugineux.

DEPOT A PARIS, 15, rue Drouot.

NLLE-ORLEANS, chez M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129; chez M. DUCONGE, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

H. GALANTE & Cie,

25, PLACE DAUPHINE, A PARIS

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,

Appareils chirurgicaux en caoutchouc galvanisé, BANDAGES, ORTHOPEDIE, etc., maison recommandable par sa fabrication, ayant obtenu des médailles aux expositions de Londres, Paris, Porto, etc. A la Nouvelle-Orléans, chez M. Duconge.

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Le cours de cette institution sont en pleine activité. Les [illegible] comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. [illegible]

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi des soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $[illegible] selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, [illegible]

Le Collège est situé rue Hôpital, No [illegible], entre Dauphine et Bourgogne.

BANDAGES A VIS DE PRESSION

ET A BELIERE

Le seul qui ait obtenu de grands résultats jusqu'à ce jour; au moyen de cette vis de pression, la personne peut elle-même donner à la pelote plus ou moins de volume, nécessaire à l'intensité de la hernie. La BELIERE sert à diriger de l'inclinaison à la pelote, selon les dispositions du bassin de la personne, et en même temps comprimer de bas en haut, afin d'empêcher la descente dans le scrotum.

BANDAGES à brisures à [illegible] et pivot excentrique approuvés supérieurs à ceux anglais et autres par l'Académie impériale de Médecine de Paris.

Maison BURAT & Cie, médecin-chirurgien-herniaire de la Marine impériale; LORIOL, bandagiste-herniaire, et ancien associé, RUE MANDAR, 12 et 14, PARIS. Médaille à l'Exposition de Londres, la seule décernée à cette industrie.—Dépôt à la Nlle-Orléans chez M. DUCONGE, pharmacien-droguiste.

SPECTACLES.

Matinée musicale.

GRANDE MATINÉE MUSICALE donnée à l'Opéra, le Samedi 26 Mai, par Mlle Hélène Leroux, avec le concours des artistes les plus distingués de cette ville.

Prix d'Entrée..........$1 00

Les morceaux d'ensemble seront exécutés par MM. J. Oliveira, Ph. Greuling et L. Mayer, et la partie de chant par la jeune bénéficiaire. M. J. M. et autres amateurs aimés du public de la Nlle-Orléans. 13 mai—6t

Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.

Spalding & Bidwell..........Propriétaires.
F. M. Bates..........Directeur.

MARDI, 15 MAI,
Ouverture de la saison d'été.

Grande compagnie dramatique.

Les propriétaires annoncent à leurs abonnés que, conformément à leur programme annuel, après les VARIÉTÉS et le CIRQUE, ils leur offrent des

Représentations dramatiques.

La salle est parfaitement aérée au moyen d'une puissante machine.

La SALLE DU MUSÉE a été transformée en une vaste SALLE DE PROMENADE dont l'atmosphère est rafraîchi et purifié par une grande FONTAINE.

Les MATINÉES auront lieu, comme par le passé, tous les SAMEDIS, à midi, pour les dames et les enfants.

L'administration n'a reculé devant aucune dépense pour se procurer de nouveaux décors, etc.

M. F. Bates dans Leah the Forsaken.

Le spectacle se terminera par MILLY THE MAID, WITH THE MILKING PAIL.

La FAMILLE WREN, dont le succès a été si grand l'année dernière, est engagée. 15 mai

---

Succursale du Musée d'Anatomie de New-York.—Rue St-Charles, No [illegible]

ON peut se procurer quatre brochures illustrées, intitulées «La Philosophie du Mariage» [illegible]

LOUIS BUSH. J. S. GOODE.
Thibodeaux, Lafourche. Houma, Terrebonne.

J. S. GOODE.
Thibodeaux, Lafourche.

BUSH & GOODE,
AVOCATS,

EXERCENT leur profession dans les paroisses Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, ainsi qu'à la Nouvelle-Orléans, pour ce qui concerne les affaires portées en appel devant la Cour Suprême. [illegible]

Mme C. STUBENRAUCH

A l'honneur d'annoncer à ses amies et au public qu'elle continue le commerce des

OUVRAGES EN CHEVEUX ET DE BIJOUTERIE,

au même local, rue de Chartres, No 14, [illegible]

Ornements en Cheveux

[illegible]

MME VEUVE C. STUBENRAUCH.

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment d'Etoffes à rideaux, [illegible] Tapis de toile et de toutes qualités, Toiles cirées, [illegible]

A. BROUSSEAU & Co., Importateurs, Rue de Chartres, No 18.

CERTIFICAT D'ACTION DE BANQUE.

PERDU OU EGARE.

LE soussigné annonce qu'il demandera dans soixante jours, l'émission d'un nouveau certificat de la Banque du Crescent City, [illegible] 11 janvier 1861 [illegible]

ERNEST CHRISSOM

ANTOINE DUBUC,

Sacristain de la Fabrique de l'église St-Louis de la Nlle-Orléans,

Bureau No 20, PLACE ST-ANTOINE

QUI, depuis vingt-cinq ans remplit les fonctions de [illegible] informe le public et ses amis [illegible] BONNOT, qu'il a intéressé dans l'entreprise des pompes funèbres [illegible]

ANTOINE DUBUC. JEAN BONNOT

J. BONNOT & CO.
Magasin de Pompes Funèbres, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale.

[illegible]

RAPHAEL BELTRAN,
GROCER EN GROS,
Vieille-Levée No 161, entre St-Louis et Conti.

SUCRE, Mélasse, Café, [illegible]

Louis & Edouard Janin

AVOCATS A WASHINGTON, D. C.

EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District, et devant les différents ministères et bureaux [illegible]

RESTAURANT St-LOUIS,
Tenu par Henri Barbe,
Rue St-Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

[illegible]

RESTAURANT FRANCAIS,

79.....RUE DE CHARTRES.....79

Tenu par Philippe Fourest,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis [illegible]

CHAMBRES GARNIES [illegible]

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

Steamers de la malle des Etats-Unis.—Ligne Morgan.

Passage pour Galveston..........$15
" " Pour Indianola.......... 20

Frêt pour Galveston, Indianola et Lavaca, aux taux de Galveston d'après le nouveau tarif.

Le frêt est livré à Lavaca, par les bateaux d'allége, sans frais extra.

Départ, VENDREDI, 18 mai, à 8 heures du matin.

Le steamer

MORGAN,

[illegible] Commandant J. Y. Lawless, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus du pied de la rue Joseph.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Constance.

[illegible]

Ligne directe pour la France.

Service des paquebots-poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne partiront pour le continent aux dates suivantes:

PEREIRE..........Duchesne..........SAMEDI, 21 avril.
LAFAYETTE..........Lemarié..........SAMEDI, 5 mai.
NAPOLEON III..........Gaudin..........SAMEDI, 19 mai.
VILLE DE PARIS..........Surmont..........SAMEDI, 2 juin.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

[illegible]

Bureaux .... GEO. MACKENZIE, Agent, No 7 ou No 58, Broadway. A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 74 Carondelet. A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel. Au Havre, chez William Iselin & Cie.

MEXIQUE.

Ligne régulière de steamers de la Malle entre la Nouvelle-Orléans et la Vera-Cruz.

Le deuxième steamer de cette ligne, le

POTOMSKA,

Venant d'être expédié, un steamer sera expédié toutes les deux semaines.

[illegible]

H. BARI & Co.
No 18, Commercial Place,
A. P. MARSHALL & Co.
Agents à Vera-Cruz, Mexique.

LIGNE DU BORD DE LA MER

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le beau bateau à vapeur à basse pression CAMELIA, [illegible]

Les LUNDIS, à l'arrivée du convoi de 7½ heures A. M.

Les MARDIS, [illegible]

Les JEUDIS, [illegible]

Les SAMEDIS, [illegible]

Au retour, il partira [illegible] les DIMANCHES SOIR, les LUNDIS SOIR, les MERCREDIS SOIR, les VENDREDIS MATIN.

[illegible]

COHEN M. SORIA,
Rue Carondelet, No 16.

Steamers de la Nlle-Orléans et de Mobile.

STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS
LIGNE MORGAN.
POUR MOBILE.

Départ MARDI, 15 mai, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi, du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer FRANCES, commandant A. A. Myers, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus [illegible]

I. C. HARRIS,
coin des rues Camp et Commune.

NEW-YORK.—Directement.

Compagnie de Cabotage.

Départ SAMEDI, 26 mai, à dix heures du matin.

POUR NEW-YORK.

Le steamer ALABAMA,

[illegible]

G. L. LAUGHLAND,
Rue des Magasins, No 64.
Bureau de la "Compagnie de Cabotage," à New-York, 177 West street.
D. B. CARRINGTON, Sec. Agent.

Pour la BAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS.

Départ, tous les MARDIS et JEUDIS, [illegible]

CREOLE,

Commandant Charles Walker,

[illegible]

LEACH & PERKINS,
Au coin des rues Carondelet et Gravier.

POUR LES ATTAKAPAS. [illegible] LADY GRACE, [illegible]

COMO & SMITH, rue de Canal, No 42.

[illegible] CREY EAGLE, [illegible] Bayou Sara [illegible]

[illegible] FIERENS [illegible]

J. S. CARLIN, 36 Old Levee.

J. S. FAGAUD, [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

RUE CARONDELET, No 14.

[illegible]

N. AUGUSTIN, Secrétaire.

F. FOURNALL, Président.

Meubles de Paris.

A vendre rue des Remparts, 194, entre Toulouse et St-Louis.

[illegible]

Etat de la Louisiane—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

E. H. LEHMANN, député greffier.

VENTE DE SYNDICAT

PAR LE SHERIF DE LA PAROISSE D'ORLEANS.

[illegible] E. CHARPENTIER & ALPHONSE PERROU [illegible] CREANCIERS de LOBIT & CHARPENTIER.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] billets, actions de banque et de chemin de fer ci-après décrits, donnés en nantissement, savoir:

DETENTEURS.	TIREURS, &c.	ECHEANCES.	MONTANTS.	TOTAUX.
BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	$10,880
BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE	E. J. Penny, ordre de Lobit, Charpentier & Co., A. P. Bertaut & Frères, Alex. Guillot & Co., Jos. M. Charpentier & Co., V. C. Monnot, C. Dufferes, J. A. Collins, [illegible]	[illegible]	[illegible]	13,380 19 / 13,307 96
BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE	E. L. Lallande, Eugène Comeau, Val. Comeau, [illegible], Darcourt Laudry, Chas Laudry, W. F. Collins [illegible]	[illegible]	[illegible]	7,842 50 / 10,187 25 / 11,380 00
BANQUE DE LA LOUISIANE	C. Guerlaine, E. J. Penny, Brouard & Trévau, Jno. McCartney, A. P. Bertaut & Frères, [illegible], J. B. Prigg & J. S. Murphy, O. & N. Cornay, A. Guillot & Co, D. Loudry, Veuve C. Monnot [illegible]	[illegible]	[illegible]	20,000 00 / 20,000 00
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'UNION.	A. G. Charpentier, J. M. Charpentier, F. Lobit et D. Come, [illegible]	[illegible]	[illegible]	$11,946 72 / $136,000 00

ACTIONS.

Cinquante (50) actions de la Banque d'Amérique, suivant certificat portant le No 16, délivré à Lobit & Charpentier, le 3 mars 1856. Dix (10) actions de la Banque [illegible] Huit cent-neuf (809) actions du Chemin-de-Fer des Opelousas délivrées à Lobit & Charpentier, à savoir [illegible]

Le tout cédé par lesdits insolvables à leurs créanciers.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

9 mai—12,15,19,21

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Succession de VICTOIRE ELIZABETH DUPRE, épouse de L. H. DESFOROES.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

HENRY LEGENDRE, administrateur, vs WILLIAM HOLMES.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 2,965 [illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie d'Assurance de l'ESPERANCE de la Nouvelle-Orléans vs FLECHIER & TAYLOR (Charles Octave Flechier et Ann Taylor, f. de c.)

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

TRUMAN C. HOMMES, JOHN HAWKINS, subrogé vs WILLIAM HOLMES

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 9,740 [illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Je certifie que le [illegible] avril 1866, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans le procès suivant [illegible] Mme Elizabeth Freudenstein, contre son mari [illegible]

(Signé) PAUL E. THEARD, Juge.

[illegible]

Succession de Mme MARY VIRGINIA CHEW, décédée épouse de MARTIN G. KENNEDY.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 25,673 [illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

JEROME BRADLEY vs RICHARD B. LOCKE.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,385 [illegible]

CHARLES BIENVENU.

Succession de Mme ANN SHIELDS.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

A. J. VILLERE,
Député Greffier.

Succession de MICHAEL J. GRADY.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

A. J. VILLERE,
Député greffier.

Bastock Grace & Jones vs H. Lery & Co.

QUATRIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 17,764 [illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE, Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

[illegible]

E. T. FELLOWES,
O. CHALON, Député Greffier.

Succession de HORACE F. WALWORTH.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Une Française,

BONNE D'ENFANTS, [illegible]

CHAUSSURES.

BLANGAND & GUITET,

No 6 RUE VIEILLE-LEVEE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE,

MARCHANDS EN GROS

de Bottes, Souliers et Brodequins [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR WALTON & DESLONDE

Magasin de dépôt de valeur sur les rues Commerce et Crockett, et hangar à coton sur la rue Spring, [illegible] port, Louisiane.

Succession de [illegible]

Par J. B. WALTON & DESLONDE.
J. B. Walton, encanteur,
Bureau—No 47, rue Carondelet.

SAMEDI, le 16 JUIN 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, dans la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Acte de vente pardevant S. Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur [illegible]

Meubles et Installations de Bureau.

Succession de Rufus McIlhenny.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Dernier de la Cour No 21,250.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, No 47, rue Carondelet.

LUNDI, le 28 MAI, 1866, à 11 heures du matin, au No 184 rue Gravier, entre les rues Carondelet et Baronne [illegible]

PUPITRES, CHAISES, BIBLIOTHEQUES, Coffre-fort, Mappes, Tableaux, [illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

PROPRIETE NON AMELIOREE DANS LE PREMIER DISTRICT, A L'ENCOIGNURE DES RUES LIBERTE ET ERATO

Succession de William B. Wilson.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No—

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, No 47 rue Carondelet.

SAMEDI LE 16 JUIN 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

UN TERRAIN, sur la rue Liberté, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Erato, Howard et Thalie [illegible]

Acte de vente pardevant R. Brenan, notaire public, aux frais de l'acquéreur [illegible]

Un morceau de terre de valeur adjoignant la ville de Tangipaho, sur la ligne du "New Orleans, Jackson & Great Northern Railroad. Quatre beaux terrains à Bouligny, sur la rue Prytanée. La moitié indivise d'un îlet de terre à Kickerville No 19. Un îlet de terre à Carrollton, Terres sur la Grande Ile, Barataria.

Succession H. M. Summers, décédé,
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans
No 25,474.

PAR WALTON & DESLONDE
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, 47, rue Carondelet

IL sera vendu le MERCREDI, 16 mai 1866 [illegible]

[illegible]

Un îlet de terre à McDonoughville, en face de la Place Lima, occupé autrefois comme une laiterie,—à l'encan

Succession de JOSEPHINE ENDERLE, épouse de JOSEPH DUSSEL.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 47.

MERCREDI, le 16 mai 1866 [illegible]

DOUANE DES ETATS-UNIS,

BUREAU DU COLLECTEUR.
Nouvelle-Orléans, Lne, 22 avril 1866.

LES marchandises ci-après décrites ayant été saisies pour violation des lois du revenu [illegible] approuvé le 2 avril 1844 et amendée par une loi approuvée le 30 février 1865.

Date de la Saisie.	Marques.	Marchandise.	Place de la Saisie.	Violation.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

WM. P. KELLOGG,
Collecteur de la Douane

24 avril—6sem—30pe

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—MAI 1866.

Sont invitées à se présenter à la chancellerie, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Avet, Jean Joseph Marie (de Labourde, Lus)
Bellock, F.
Benjamin (Mme)
Boutreux, Eugène
Chatelain, Joseph Charles
Coutil, Charles
Constagne, Augustin (de St-Jean-Baptiste, Lot)
Courtois, Pierre Etienne
Cadieff, Louis
Chenay, Jules (originaire d'Albone)
Carrière, L.
Descombe, Amynthe (originaire de Montlier)
De Montrelle
Dragomir, Eugène
Diaz, Augusto
Dor, Louis Antoine
Dubois, Daniel
Doeper, Samuel
Dreyfus, François, Achille, Jules et Mariette
Duboiborg (Tailleur d'habits)
Fremont, Dominique et Jules
Fournier, Louis et Prosper
Faur, Armand
Pigeard, Jean Pierre
Gleize (originaire de Bosc-des-Bray)
Goubet, Noël (originaire de Gréveton, Manche)
Giraud, François (Boulanger)
Gourdon, Marie Gabriel
Henry, Henriette
Huot, Augustin
Jacques, Jules
Juge, Antoine Paul Toussaint
Lebeuf, Auguste
Lemoullier, Léonard
Leboucq, Adolphe
Lerouge, Louis
Marliou, Jean Marie
Mourot, Pierre
Malhérne, Xavier
Mortagne, Baptiste
Pécaux, Pierre
Pignon (Mme) née Augustine Nicolle Flavel
Pelletier, Jean
Roffé, Jacques
Renau, Joseph
Serres, François
Thourot
Tombouri, Olivari et Cie

La Chancellerie du Consulat de France, rue St-Louis, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1 mai

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR VON ZINKEN & SULLY.

VENTE IMPORTANTE

DE

QUATORZE ILETS DE

TERRAINS de BATTURE,

situés dans le Premier et dans le Deuxième District de cette ville.

PAR VON ZINKEN & SULLY,
Léon Von Zinken, Encanteur de la Ville.
Bureau: rue Gravier, No 166 et 17 rue de l'Union.

En vertu de et conformément à l'ordonnance No 6 de la ville, nouvelle série, datée de la Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 11 mai 1866, il sera vendu, dans la salle du coin des

RUES ST-CHARLES ET GRAVIER,
SOUS L'HOTEL ST-CHARLES,

à partir de VENDREDI, 1er JUIN, 1866, à onze heures du matin, et tous les jours, au même endroit, et à la même heure, les propriétés de prix suivantes:

Toute cette partie de la Batture comprise dans l'îlet borné par les rues St Louis, Conti, Peter et Clay.

Dans les deux îlets compris entre les rues Conti, Douane, Clay, et Front.

Dans les deux îlets compris entre les rues Douane, Canal, Front et Wells.

Dans les sept îlets compris entre les rues Canal, St Joseph, Front et Delta.

Dans les deux îlets compris entre les rues Notre Dame, St Joseph, Delta et Water.

Conditions—Un cinquième comptant, en obligations échues et légales de la ville de la Nlle Orléans ou en billets du Trésor des Etats-Unis, le reste en paiements égaux, divisés, si on l'exige, en coupons d'un, deux, trois et quatre ans de crédit, avec hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. Les dits billets portant intérêt à raison de six pour cent l'an, de la date à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, huit pour cent de l'échéance à parfait paiement. Les acquéreurs auront le privilège de payer comptant tous leurs billets ou une partie de leurs billets.

N. B.—Les paiements au comptant devront être faits au moment de l'adjudication.

Les actes de vente et tous les frais, y compris les timbres de revenu, pardevant W. J. Castell, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs.

Le plan est exposé au bureau de l'encanteur, où l'on peut se procurer des plans lithographiés. 14 mai

PAR GABRIEL LEAUMONT

100 caisses Bottes, Souliers et Chapeaux.

—AUSSI—

Habillements, Chemises blanches et en couleur

—AUSSI—

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 60 rue de Chartres.

MERCREDI, 16 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
100 caisses bottes, souliers et chapeaux
—AUSSI—
Habillements d'été, chemises blanches et couleur.
—AUSSI—
300 lots marchandises sèches étrangères et américaines.
Conditions—à la vente.

PAR E. ROGER & CO.

Grande vente, sans réserve, d'Indiennes, Jaconas, Toile d'Irlande, Coutil gris, Gingham, Alpaca, Drap d'été, Bareges, Indiennes pour robes, Coutil à matelas, Denims, Coton rouge, Percale française, Brillanté, Nansouk, Percale, Chemises de toile, Chemises de dessus, Mouchoirs Madras, Bonneterie, Mitaines filet, &c., &c., &c.

Par E. ROGER & CO.,
O. DEJAN, Encanteur

MARDI 15 mai, il sera vendu, à 10 heures du matin, [illegible]

[illegible]

Succession de Charles Auguste Barrière, et de Mme Elodie Antoinette Hogan, son épouse.

Fonds de marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co.
O. DEJAN, encanteur

LUNDI, 21 courant, [illegible]

Grande vente de marchandises sèches.

PAR E. ROGER & CO.
O. DEJAN, encanteur

MARDI, 15 courant, il sera vendu, à dix heures du matin, à leur salle d'encan, No 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—
600 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays, telles que Cotons blancs et écrus, Indiennes, Jaconas, Organdis, [illegible]
Conditions à la vente. 13mai

PAR BERNARD TURPIN

Magnifique magasin en briques, à trois étages, faisant face à deux rues; Vieille-Levée et Nouvelle-Levée.

Par BERNARD TURPIN, encanteur.
Bureau, No 27 rue Vieille Levée.

SAMEDI, 26 mai 1866, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal.

[illegible]

Vente par catalogue

D'eau-de-vie française, vin rouge en barriques et en caisses, sardines, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, prunes, vermouth, liqueurs, cigares de la Havane, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur,
Bureau, No 27 rue Vieille Levée.

JEUDI, le 17 courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, à l'encan, au magasin des importateurs, MM. Oscar Barbier & Co., Nos 44 & 46, rue Vieille-Levée, les articles suivants—

[illegible]

Conditions à la vente. 10 mai

PAR CHARLES E. FORTIER

RECLAMATION CONTRE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Succession d'Edward F. Morehead.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, No 32, rue de la Douane.

IL sera vendu, MERCREDI, 16 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 16 mai—1,15, 16

ATTENTION

PIERRE MATHOUILLET prévient les consommateurs et commerçants de la Nouvelle-Orléans qu'il vient d'ouvrir au No [illegible] de la rue St-Louis, entre Royale et Bourbon, un magasin de vins et de liqueurs, en gros et en détail [illegible]

AVIS.

LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre la succession Louis Maynard, ainsi que celles qui doivent à la dite succession, sont priées de s'adresser au Dr J. B. MAILHE, administrateur, No [illegible], St-Pierre, de dix heures à midi, et de 4 à 6 heures de l'après-midi.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN G. BLOHM

Grande Vente de Marchandises sèches [illegible]

PAR J. G. BLOHM, encanteur,
Rue Vieille-Levée [illegible]

[illegible]

Conditions à la vente. 13 mai

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Succession de feue Mme Josette Bundy.
No —— Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

Bail d'une maison à étage No —— de la rue Bacchus, près Thalie, et vente de meubles.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau, No 17, Exchange Place.

MERCREDI, 16 mai, à 11 heures du matin, à la maison No —— de la rue Bacchus, près Thalie, entre les rues Thalie et Erato [illegible]

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Succession de feu L. R. Gaienne

Maisons basses, en bois, dans la rue Bons Enfants, entre les rues Port et Enghien.

Par C. E. GIRARDEY & Co
Bureau—Passage de la Bourse, No 17.

SAMEDI, 26 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

DEUX TERRAINS situés au faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans la rue Bons Enfants, entre les rues Port et Enghien.

[illegible]

SANS LIMITE

Vingt terrains pour bâtir, composant tout un îlet, dans le Troisième District, par ordre de la mère supérieure des "Sœurs du Bon Pasteur."

PAR C. E. GIRARDEY & Co
Bureau, Passage de la Bourse No 17.

SAMEDI 19 mai 1866, à midi, il sera vendu sans réserve, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

VINGT TERRAINS situés dans le Troisième District [illegible]

CONDITIONS—[illegible]

Succession de D. B. Yancey—No 18,250
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans—Presse à coton d'Orléans, coin No 3.

PAR C. E. GIRARDEY & CO
N. J. HOEY, encanteur
Bureau, Passage de la Bourse No 17

SAMEDI, 16 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

LA MOITIE INDIVISE D'UN MORCEAU DE TERRE [illegible]

Succession de HENRY BRUNING, No 20,323
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Terrains améliorés dans la rue Delord, coin Girod et St John &c

PAR C. E. GIRARDEY & Co
N. J. HOEY, encanteur
Bureau, Passage de la Bourse No 17

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

SECONDE GRANDE VENTE,

Sans réserve,

DE 647 LOTS DE TERRE DANS LE PREMIER, SECOND ET TROISIÈME DISTRICTS, A CARROLLTON, A MANDEVILLE ET SUR LE BAYOU St-JEAN.

PAR S. GUINAULT encanteur.
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI 21 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

647 lots de terre, la plupart situés dans le Premier District, entre les rues Commune, Gravier, Perdido et le Canal Neuf [illegible]

Les plans seront déposés à la Bourse et pourront y être examinés avant la vente.

Les frais de mise en possession seront à la charge des acquéreurs.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 6 p. 0/0 d'intérêt [illegible]

Acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public. 9 mai

Vente sans réserve, pour clore des intérêts conjoints.

VACHES LAITIERES.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

MARDI, 15 mai 1866, il sera vendu, à 11 heures précises du matin, sur le Chemin de Gentilly, en face de la Course de l'Union, chez Bernadon—

70 belles vaches laitières, une cinquantaine avec veaux, et les autres au moment de vêler,
2 chevaux,
1 buggy

Conditions—Jusqu'à $200 comptant, et au-dessus de $200, un mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les acquéreurs sont priés de se rendre à heure dite, attendu que la vente commencera à 11 heures précises. 11 mai

Jolie Maison encoignure Union et Amour.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau: Bienville et passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 19 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un Lot de Terre formant encoignure aux rues de l'Union et Amour [illegible]

Vente pour effectuer un partage.

Succession de AGATHE FANCHON, alias Agathe Cadec, veuve de Pierre Heno, Mme Bernard Saulay et Madame Pierre Achille Gaudin vs. Agathe Heno et autre.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau Enc. Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 9 juin 1866, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Grande Vente de Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO,
W. [illegible] VINCENT, encanteur.

IL sera vendu [illegible]

[illegible]

PAR HOFFMAN & MARKS

GRANDE VENTE, SANS RESERVE, DE 475 caisses Bottes, Souliers et Brodequins; 50 caisses Chapeaux assortis.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, encanteur
Bureau, rue de Chartres, No 36

MARDI, 15 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue de Chartres, il sera vendu—

475 caisses de bottes, souliers et brodequins, comprenant un bel assortiment pour hommes, femmes et enfants, et reçus par les derniers steamers de Boston et de New York.

—Egalement—

50 caisses de chapeaux castor, fourrure, laine et paille [illegible]

Le tout sans aucune réserve quelconque.

Conditions à la vente 15 mai

PAR R. M. MONTGOMERY.

Magnifiques Meubles français à l'encan pour cause de départ.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

MERCREDI, 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à la résidence No 134 rue des Remparts, entre les rues Toulouse et St Louis.

[illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 15 mai

Grande vente de Chevaux, Mulets et Buggies, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 16 mai, à 11 heures, aux Montgomery Tattersalls, rue Gravier, Nos 213 et 215—

Chevaux appareillés,
Beaux chevaux de selle et de harnais,
Beaux mulets de tire.

—Egalement—

Buggies couverts et découverts, harnais, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 mai

Pommes de terre. Pommes de terre.

85 Barils Pommes-de-terre à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui mardi, à 10 heures, en débarquant du bateau à vapeur Gen. Quitman, au pied de la rue de la Commune—
85 barils pommes de terre.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 15 mai

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE

DE

Chevaux, mulets de tir, buggies, harnais, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, Mardi, 15 mai, à 11 heures, aux écuries de P. Linet, rue Gravier—
Chevaux appareillés,
Beaux chevaux de selle et de harnais,
Beaux mulets de tire.
—Egalement—
Buggies couverts et découverts, harnais, wagons, &c.
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 13mai

La goëlette anglaise William Hogan, de 100 tonneaux et d'un faible tirant d'eau—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Un assortiment général de meubles.

[illegible]

PAR JULIAN NEVILLE.

Succession de Walter T. Carrington

Bateau à vapeur "Holbach," à l'encan.

PAR JULIAN NEVILLE
H. M. VAN SOLINGEN, encanteur,
Bureau Commercial Place No 11

[illegible]

Succession de Caroline C. Guibernator.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans—No 28,321

Propriété foncière, dans le Deuxième District, à l'encan.

Par JULIAN NEVILLE
H. Van Solingen, encanteur.
Bureau—Commercial Place No 11

[illegible]

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Le brick anglais Derby à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & Co.,
GARDNER SMITH, encanteur,
Bureau, rue du Camp, No 90.

IL sera vendu, mercredi, 16 mai, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Le brick anglais DERBY, du port de 213 tonneaux [illegible]

Le titre est parfait.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Succession de Samuel Brauner

85 actions de la Banque des Marchands, à l'encan.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO,
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau, 90 rue du Camp.

IL sera vendu JEUDI, 24 mai 1866, à onze heures, dans leur salle d'encan, rue du Camp, No 90, par ordre de l'hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Quatre-vingt huit actions de la Banque des Marchands.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12 mai

PAR J. P. BOISSEAU.

Oranges! Oranges! Limons! Limons!

Cargaison de la barque Gabrielle, arrivée de Palerme.

VENTE A L'ENCAN.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu, AUJOURD'HUI, à quatre heures et demie de l'après-midi, au débarcadère en face du Magasin Rouge, entre les rues St Philippe et Dumaine—

[illegible] caisses [plus ou moins] oranges et limons.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

Café! Sucre! Thé! Bœuf! Maïs! etc.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu, AUJOURD'HUI, à 11 heures, au magasin No 52 de la rue Gravier [illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Graines de coton, sacs burlap.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui MARDI, 15 mai 1866, à 11 heures et demie du matin, sur la Levée, au pied de la rue de la Douane, 2me District—

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15mai

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Fonds d'un Magasin de Marchandises sèches, Linge fait, Souliers, Bottes, etc., provenant d'un magasin de campagne.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

JEUDI prochain 17 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu sans aucune réserve, à son magasin d'encan, encoignure Chartres et St Louis, No 114—

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY.

Belle propriété rue de l'Esplanade, entre Johnson et Galvez.

LOBIT & CHARPANTIER vs Leurs CREANCIERS—No 20,625.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,
Bureau, No 20, rue Carondelet

IL sera vendu, samedi, 16 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. FERIET.

Excellents Emplacements sur les rues Nlle Levée, Fulton, entre les rues Julie et St Joseph, au Magasin en briques, à quatre étages de la rue St Louis, près l'encoignure Vieille Levée, une Maison très confortable, à deux étages, No 204 de la rue Ste Anne, les rues Rampart et Tremé; une Maison Terrain dans la rue Royale, entre les rues Hôpital et Quartier.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau Royale, No 12.

JEUDI, 17 mai 1866, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane [illegible]

[illegible]

Vente positive pour cause de départ, du contenu de la résidence 234 de la rue Galvez, Deuxième District, immédiatement derrière la maison de Port Anglance No 3—meubles de choix, de bois acajou pour salon, chambre à coucher, salle à manger, fourneau de cuisine, batterie cuisine, &c., &c., deux vaches à lait, bois, charrette, &c.

PAR G DE FERIET, encanteur.
Bureau, 12, rue Royale.

MERCREDI, 16 mai 1866 [illegible]

PAR E. M. JACOBS.

Succession d'Eliza Taylor, No 23,634

PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau Passage de la Bourse No 36.

PAR ordre de l'honorable John [illegible], juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 avril 1866, je vendrai à l'enchère publique, jeudi, 24 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Cinq terrains situés dans le Troisième District de cette ville [illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

JEUDI, 17 mai 1866, il sera vendu, à midi [illegible]

Fer en barres, grillages, moules et ornements pour verandahs, &c.

Succession de Jules Mas No 26,834.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Pas de la Bourse.

[illegible]

Propriété rue Royale, 251.

ZOE CELESTINE veuve de THEODORE NOEL vs CHARLES NOEL et al, [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau—Bienville et Pas de la Bourse

SAMEDI, 16 juin 1866 [illegible]

PAR R. SCOTT.

CIGARES, CIGARES.

PAR R. SCOTT, encanteur.

MARDI 15 du courant, à 11 heures, il sera vendu, au magasin No 54 de la rue des Magasins [illegible]

[illegible] La Patti, Flor de Fina, La India, cigarettes Patro.

Ces cigares seront vendus sans réserve, pour clore. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 mai

PAR R. SCOTT, encanteur.

Vente spéciale

CIGARES. CIGARES.

IL sera vendu, au magasin No 54 de la rue des Magasins—

3,000 cigares Flora Fina. 3,000 cigares Londres;
10,000 do Flor de Monte; 10,000 do Habana;
10,000 do La Rivera; 10,000 do La Corona;
10,000 do La Fortuna; 10 caisses tabac à chiquer.

Conditions—comptant. 15 mai

Vente d'un petit bâtiment en bois.

Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI 24 mai 1866, au chantier du bois qu'occupait autrefois le Gouvernement et situé près le dépôt du chemin de fer de Jackson, en Nouvelle Bassin—
Une bâtisse servant de bureau ayant 15 sur 15 pieds.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

La vente commencera à 10 heures du matin.

Par ordre du Col. C. G. SAWTELLE,
Q. M. en chef.
E. J. STRANG,
Bvt. Lt. Col. et A. Q. M.

15 mai—8

Vente importante de propriétés du Gouvernement.

IL sera vendu, à l'enchère publique, aux écuries du Gouvernement, à Greenville, Lne, MERCREDI, 23 mai 1866, les bâtisses, etc., etc., ci-après décrites:

SEIZE ECURIES, chacune de 250 pieds de long sur 23 de large, ayant 6,250 pieds de bois de charpente.

UN MAGASIN A FOURRAGE, de 200 sur 36 pieds, ayant 100,000 pieds de bois de charpente [illegible]

UN MOULIN A FOURRAGE, de [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant, en monnaie courante nationale.

La vente commencera à 10 heures du matin.

Par ordre du col. C. G. SAWTELLE, Q. M. en chef.
E. J. STRANG,
Bvt Lt Col. et A. Q. M.

N. B.—La station de Greenville, sur le chemin de fer de Carrollton, est à dix minutes de marche de l'endroit.

27avril—16

Vente du chemin de fer de la rue St-Joseph.

IL sera vendu à l'enchère publique, sur la Levée, au pied de la rue St-Joseph, VENDREDI, 15 juin 1866, le matériel suivant, appartenant au chemin de fer militaire des Etats-Unis, lequel s'étend du pied de la rue St-Joseph au Lac Pontchartrain—distance de six milles, savoir:

[illegible]

Les ventes commenceront à 10 heures du matin.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Par ordre du Col.
C. G. SAWTELLE,
Q. M. en chef
E. J. STRANG,
Bvt. Lieut. Col. et A. Q. M.

9 mai—30f

Ventes d'articles de quartier-maître

VENDREDI et SAMEDI, 18 et 19 mai 1866, à la Presse Fire Proof, au coin des rues Front-Levée et Robin, il sera vendu—

Une grande variété d'articles de quartier-maître [illegible]

Les ventes commenceront à 10 heures du matin.

Conditions—Comptant, en monnaie nationale courante.

Par ordre du col. C. G. SAWTELLE,
Quartier-maître en chef,
E. J. STRANG,
Bvt. Lt. Col. et A. Q. M.

Smai—16

GRANDE SAVANE

A 3 milles au-dessous des Casernes.

300 arpents parfaitement clos pour recevoir des animaux en hivernage. S'adresser sur les lieux, aux MM. Villeré.